



# TABLEAU D'HONORAIRES CENTURY 21 Arelate Immo

## TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 49 999 €	5000 €
De 50 000 € à 99 999 €	9 % du prix de vente
De 100 000 € à 199 999 €	7 % du prix de vente
De 200 000 € à 299 999 €	6 % du prix de vente
De 300 000 € à 499 999 €	5 % du prix de vente
500 000 € et plus	4 % du prix de vente

Le Pourcentage s'applique sur le prix de vente  
Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnel  
(succession, mandat de recherche).  
Tous les montants et pourcentages s'entendent toutes taxes  
comprises (TTC)

## LOCATION :

HONORAIRES Etat des lieux € (TTC)/M <sup>2</sup>	HONORAIRES Bail € (TTC)//M <sup>2</sup>
3 € / m <sup>2</sup> Maximum	10 € / m <sup>2</sup> Maximum

Le montant des honoraires locataires ne peuvent excéder un mois de  
loyer Charges incluses.

Ces montants s'appliquent pour chacune des parties : locataire et  
propriétaire.

Les montants s'entendent toutes taxes comprises (TTC)

*Barème applicable à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 chez ARELATE IMMO – taux de TVA en vigueur 20%*

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21®**